FORMATION EN PRÉSENTIEL

SSIAP 1 FORMATION INITIALE

Dernière mise à jour le 14/04/2023.

Tarif	**1225** € HT par participant
Réf.	**SSIAP 1**
Contact	0558573102 formation@action-securite.com www.action-securite.com

OBJECTIF

L'objectif de la certification SSIAP 1 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).
Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, l'agent sécurité incendie s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement. Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

Cette **offre de formation** est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH
- Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement
- Manipuler les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie
- Connaitre le rôle et les missions de l'agent de sécurité et ses limites d'intervention
- Pratiquer l'extinction sur feu réel

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public désirant exercer en tant qu'agent de sécurité incendie dans les E.R.P (Établissements Recevant du Public) ou I.G.H (Immeubles de Grande Hauteur).

PRÉ-REQUIS

- Satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité du candidat à rédiger sur la main courante les anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours;
- Etre agé(e) de plus de 18 ans
- Etre titulaire du SST en cours de validité ou AFPS ou PSC 1 ou PSE de moins de 2 ans.
- Etre apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de 3 mois, conformément à l'annexe VII de l'arrêté en vigueur.

MODALITÉS D'ACCÈS

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN

Pour l'inscription il sera demandé la copie du certificat SST en cours de validité ou AFPS ou PSC 1 ou PSE de moins de 2 ans., le certificat médical complété, pièce d'identité et l'évaluation complétée. Inscription dans un délai de 15 jours minimum pour organisation en amont, le planning des sessions est consultable via https://www.action-securite.com/incendie/calendrier-des-formations

SITUATION DE HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve du résultat du certificat médical permettant l'accès à cette formation et d'un entretien préalable afin de prévoir une organisation et un environnement adaptés. Un référent handicap est à votre écoute pour vous accompagner dans la démarche et au besoin vous orienter vers les partenaires spécialisés.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Cours théoriques avec méthodes directives et participatives, cas pratiques et mises en situation

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Enseignements théoriques en salle équipée Visites applicatives sur site E.R.P, étude de cas, scénarios. Mises en situation d'intervention, entraînement à l'oral pour faciliter l'entrevue avec le jury, le jour de l'examen. Documentation : un livre SSIAP1 sera remis aux stagiaires. Matériel conforme à l'annexe XI de l'arrêté SSIAP Arrêté du 02 mai 2005 (modifié par décret) et consultable via https://www.action-securite.com/incendie/le-centre/

TAUX D'OBTENTION

100% du 1/07/2021 au 30/06/2022

ÉQUIVALENCES

Etre ou avoir été homme du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires et passer le module complémentaires SSIAP1 (programme dispensé par Action sécurité incendie) il faudra demander un justificatif et suivre la formation MCSSIAP1 44 heures

SUITES DE PARCOURS

Possibilité de passer le SSIAP 2 et devenir chef d'équipe du service incendie

Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Sans niveau de qualification	**Présentiel**	**4 mini > 12 maxi**	**70 heures / 10 jour(s)**

PROGRAMME

1 - Le feu et ses conséquences 6h

- Le feu
- Exercice de sortie d'un local enfumé par des fumées odorantes froides et non toxiques
- Comportement au feu

2 - Sécurité incendie 17h

- Principes de classement des établissements avec exercices simples de classement d'établissement
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie avec Recherche d'informations simples dans le règlement de sécurité
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation du public et des occupants
- Désenfumage (réarmement d'un volet, clapet ou exutoire)
- Éclairage de sécurité avec Changement d'une source lumineuse défectueuse
- Présentation des différents moyens de secours

3 - Installations techniques 9h

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie - Interprétation de cas concrets

4 - Rôles et missions des agents de sécurité incendie 18h

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante avec mise en situation
- Poste de sécurité avec exercices interactifs de réception des appels
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux avec exercices
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours avec mise en application par des exercices interactifs
- Sensibilisation des occupants avec exercices

5 - Concrétisation des acquis 20h

- Visites applicatives ERP / IGH (en vidéo)
- Mises en situation d'intervention avec cas concrets

Information sur la durée de validité

La durée de validité est de trois années à date anniversaire, à échéance le titulaire du diplôme devra effectuer :

- Soit Un recyclage : La validité est de trois ans maximum à la date d'obtention du diplôme et justifier de 1607 h en qualité de SSIAP 1 sur les 36 derniers mois.

- Soit Une Remise A Niveau : La validité est supérieure aux trois ans à la date d'obtention du diplôme ou ne justifie pas de 1607 h en qualité de SSIAP 1 sur les 36 derniers mois.

Retrouvez tous les détails liés à cette certification à l'adresse suivante : **https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5641/**

LES PLUS

Formation en présentiel avec une alternance de méthode affirmative, interrogative, active et démonstrative

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur expert dans le milieu de la sécurité incendie	Exercice pratique: ronde avec anomalies et sinistre. Un compte rendu est réalisé sur une main courante 15mn/stagiaire, QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme	SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET ASSISTANCE À PERSONNES

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 36 mois, l'apprenant doit suivre une session de RECYCLAGE SSIAP1